

UNE INTIME CONVICTION

Un film de Antoine Raimbault – 2017 – France / Belgique – 1h50

Fiche pédagogique réalisée dans le cadre du
FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE D'ANGERS



SYNOPSIS :

Depuis que Nora a assisté au procès de Jacques Viguière, accusé du meurtre de sa femme, elle est persuadée de son innocence. Craignant une erreur judiciaire, elle convainc un ténor du barreau de le défendre pour son procès en appel. Alors que l'étau se resserre autour de celui que désormais tout accuse, la quête de vérité de Nora vire à l'obsession.

LISTE ARTISTIQUE

Nora	Marina Foïs
Maître Dupond-Moretti	Olivier Gourmet
Jacques Viguiier	Laurent Lucas
Maître Szpiner	Jean Benguigui
Président Richiardi	François Fehner
Maître De Caunes	François Caron
Avocat Général	Philippe Dormoy
Maître Debuissou	Jean-Claude Leguay
Olivier Durand	Philippe Uchan
Clémence Viguiier	Armande Boulanger
Bruno	Steve Tientcheu
Félix	Léo Labertrandie
Commissaire Saby	Laurent Schilling
Jean Viguiier	Roger Souza
Séverine	India Hair

LISTE TECHNIQUE

Réalisation	Antoine Raimbault
Scénario	Antoine Raimbault
Adaptation et dialogues	Antoine Raimbault – Isabelle Lazard
Idée originale	Antoine Raimbault – Karim Dridi
Production	Caroline Adrian
Musique originale	Grégoire Auger
Image	Pierre Cottereau
Décors	Nicolas De Boiscuillé
Costumes	Isabelle Pannetier
Son	Fred Meert – Alek Goosse
Montage	Jean-Baptiste Beaudoin
1er Assistant Mise en scène	Pierrick Vautier
Casting	Richard Rousseau
Scripte	Isabelle Ribis
Direction de production	Stéphane Bouchard

Le réalisateur

Antoine Raimbault a travaillé longtemps en tant que monteur. Il a par ailleurs réalisé 4 courts-métrages dont **24/24** (co-réalisé avec Bertrand Eluerd en 2001), **Good dog** (2003), **Vos violences** (2014) dans lequel il offre à Éric Dupond-Moretti son 1^{er} rôle au cinéma. Le film connaîtra une grande carrière en festivals avec de nombreuses récompenses.

En 2015, il collabore à l'écriture de **Chouf** de Karim Dridi.

En 2017, il réalise **Garde la pêche**, son 4^e court-métrage.

Une intime conviction est son premier long métrage.

La genèse du film

C'est Karim Dridi qui parle en 2009 de l'affaire Viguière à Antoine Raimbault. Il a décelé dans ses histoires une résonance avec cette affaire : **la question du doute**. Antoine Raimbault assiste alors au procès et s'aperçoit qu'il connaît mal la procédure de la justice française, loin des codes judiciaires américains qui nourrissent son imaginaire. Il découvre par ailleurs le calvaire de la famille Viguière :

Celui d'un homme accusé sans preuve, mais aussi celui des enfants qui grandissent depuis près de dix ans dans cette terrible équation : « Maman a disparu et papa est accusé de l'avoir assassinée ».

> Antoine Raimbault – propos extraits du dossier de presse

Il se rapproche alors de la famille Viguière et réalise un documentaire sur le point de vue des enfants durant le deuxième procès. Documentaire qui ne sera pas diffusé, mais qui nourrira la fiction. Par ailleurs, il rencontre Maître Dupond-Moretti et vit le second procès d'Albi aux premières loges, observateur de la grande machine judiciaire et de ses nombreux rebondissements. L'envie d'en faire un film émerge.

C'est donc un réalisateur très au fait du déroulement du procès qui s'engage dans l'écriture du scénario d'**Une intime conviction**. Témoin des deux procès, il a pu engranger de nombreuses informations, qu'il complète de notes de journalistes. Le choix est fait de raconter le procès en appel, en conservant la trame procédurale :

Les détails en sont si extraordinaires qu'on oserait à peine les inventer. Le réel devient rapidement l'ADN du projet. Les noms, les écoutes, les échanges à l'audience, le dessin des enfants... Tout est vrai. Mais il faut trouver un personnage car sans personnage il n'y a pas de point de vue.

> Antoine Raimbault – propos extraits du dossier de presse

Une histoire vraie donc, très documentée, mais avant tout une fiction mise en scène à travers le point de vue d'un personnage fictif, Nora, qui porte avec elle une intention de réalisation. Et si Antoine Raimbault « découvre notre procédure inquisitoire qui réclame des jurés une intime conviction, formule symétrique et opposée du « doute raisonnable » requis dans les pays anglo-saxons », c'est par les codes d'un genre cinématographique bien connu outre-Atlantique qu'il racontera cette histoire (tout en veillant à révéler les spécificités propres à la cour d'assises) : le thriller. Mais un thriller qui, « au lieu d'élucider une vérité, ne trouvera que du doute ».

AVANT LA PROJECTION

Sans dévoiler le film, un travail d'analyse du titre et de l'affiche peut être proposé aux élèves avant la projection, afin de les sensibiliser au sujet, tout en préservant la surprise de la première rencontre avec l'œuvre.

Le titre

Une référence à un terme judiciaire : l'intime conviction.

Une : un pronom indéfini. « Une » et non « la ». Le choix du pronom indéfini est important : il s'agit d'une intime conviction, singulière, parmi d'autres. Et non pas la seule, l'unique comme aurait pu le souligner l'usage d'un pronom défini.

Intime : qu'est-ce que l'intime ? Superlatif du mot latin *interior*, c'est le plus en dedans de nous-mêmes, le plus secret.

Conviction : Le mot vient de « convaincre » : c'est le sentiment intérieur, la certitude ; dans le cadre d'une procédure judiciaire, certitude de la culpabilité, ou de la non-culpabilité.

Article 353 du code de procédure pénale :

« La loi ne demande pas compte aux jurés des moyens par lesquels ils se sont convaincus. [...] Elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher dans la sincérité de leur conscience quelle impression ont fait sur leur raison les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense. »

Qu'est-ce que l'intime conviction ?

Elle ne se résume pas à une impression, mais demande de passer au crible de la raison toutes les composantes du dossier, chaque élément de preuve, chaque moyen de défense. C'est une méthode de travail. Il ne peut s'agir d'impressions générales et rapides. Cela requiert une rigueur dans la réflexion, dans le raisonnement, une forme d'éthique et d'humilité devant la science, devant les paroles, avant de décider. C'est un travail de décision collégiale, qui demande du temps. Le caractère contradictoire et public de la procédure permet une élaboration de la conviction intime, où les impressions des uns et les raisonnements des autres aboutissent à un verdict, à un dire vrai humain du moment.

C'est pourquoi le principe de l'intime conviction dans l'acte de juger un passage à l'acte d'autrui, si différent de nous par cet acte, et si proche par sa personne, est un principe incontournable dans une société démocratique. La loi investit des hommes comme juges de leurs semblables, en leur laissant une liberté d'appréciation sur le fond.

Extrait de **Rubrique – L'intime conviction, fondement de l'acte de juger** – Jean-Marie Fayol-Noireterre – Dans Informations sociales **2005/7 (n° 127)**, pages 46 à 47

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-7-page-46.htm#pa7>

Notons que le titre n'invoque pas l'affaire Viguié pourtant connue du grand public. Au-delà de l'affaire en tant que telle, le film s'intéresse avant tout à cette notion judiciaire et à ses conséquences dans la procédure.

L'affiche



Deux personnages, côte à côte, en plans rapprochés. Au premier plan un homme en tenue d'avocat, au second plan une femme portant des écouteurs. Deux personnages dans des postures différentes, qui ne regardent pas dans la même direction, mais semblent proches.

Le personnage d'Olivier Gourmet, au premier plan, face à l'objectif, occupe une place importante dans l'image. Sa tenue indique qu'il doit être en plein exercice de ses fonctions d'avocat. Regard attentif à ce qui se passe, bouche entrouverte, il semble dans l'expectative, dans un temps suspendu.

Le personnage féminin incarné par Marina Foïs a, quant à lui, le regard baissé et concentré. Elle semble absorbée par ce qu'elle écoute, et non par ce qui l'entoure. Contrairement à Olivier Gourmet, elle est présentée de profil, tournée vers la gauche, comme si elle se tournait vers le passé, regardait en arrière.

Deux personnages dans des temps distincts : l'un dans le présent, la seconde ailleurs.

Si le personnage féminin est en arrière-plan, le fil de ses écouteurs passe cependant devant l'avocat et vient se mêler au titre. Un lien direct entre ses écoutes et la construction d'une (ou de sa propre) conviction intime ? Une importance des écoutes dans le procès ? Elle apparaît tout au moins comme un personnage secondaire de grande importance, un personnage de l'ombre qui assumera un rôle important dans l'intrigue.

Tout en étant proches, les deux personnages sont dans des positions opposées. Vont-ils collaborer, ou au contraire s'affronter ?

La mise en forme du titre insiste par ailleurs sur le terme « intime », seul élément rouge de l'affiche avec la mention « d'après des faits réels ». Un choix qui met en évidence l'importance dans l'intrigue de la question intime et du point de vue individuel. Peut-être un lien également avec l'habit de certains magistrats ?

Plan du film

Introduction : de Viguiier à Nora / 00 : 00 > 02 : 33

Carton resituant les faits et dates : disparition de Suzanne Viguiier – Procès de son mari / Plan moyen sur Jacques Viguiier, en cour d'assises. En off, lecture de l'article du code pénal qui concerne l'intime conviction – Musique – Commentaires journalistiques. On survole des rues, longe un bâtiment aux larges fenêtres, puis on s'engouffre dans une ruelle étroite. Nora fume une cigarette en écoutant la radio : « Et s'il était rendu coupable et condamné ? » Noir : titre.

Une responsabilité / 02 : 33 > 04 : 25

Nora et son fils Filou accueillent Clémence qui les attend pour l'aide aux devoirs. Nora la raccompagne ensuite chez elle, de nuit, et évoque en off l'idée de faire appel à un nouvel avocat. De la voiture, Nora l'observe rentrer chez elle, puis lève les yeux vers Jacques Viguiier, à l'intérieur de sa maison.

Tentative d'approche / 04 : 25 > 06 : 30

Nora interpelle Maître Dupond-Moretti (DM) et lui demande de récupérer le dossier. Il refuse, mais elle se montre tenace, jusqu'à entrer dans sa voiture. Il part, après l'avoir fait sortir. Le dossier reste dans la voiture.

Nora et son entourage / 06 : 30 > 09 : 13

Nora, expéditive, travaille en cuisine. Elle lance une invitation à son collègue, Bruno. / Douche : ils ont fait l'amour. Rires, un baiser, puis Nora s'en va. / Salon – Canapé : Nora et son fils regardent la télévision. Elle s'installe près de lui, l'embête. Rires. Musique : Nora court avec son fils, marche, discute. Alors qu'elle regarde son fils au rugby, DM l'appelle et lui propose une rencontre.

Une collaboration ? / 09 : 10 > 14 : 00

Hôtel – Bordeaux : DM et Nora se retrouvent et échangent : Viguiier, Richiardi, les jurés, Durandet. Puis il sort de son sac 250 heures d'écoutes et lui demande de les étudier. Nora hésite : absence auprès de son fils, et responsabilité que cela représente. DM argumente, puis : « Ça fait 10 ans qu'ils tiennent leur coupable. S'ils veulent flinguer Viguiier, ils le flingueront... »

Premières écoutes : aversion / 14 : 00 > 16 : 18

Travelling lent avant (du noir du fond de couloir – au bureau de Nora éclairé) : Nora écoute un premier échange de Durandet, l'amant, avec un ami. Son reflet dans le miroir est déformé. Durandet : « Je ne vais pas mettre mon nom en bas de la rumeur. » Elle enlève brusquement ses écouteurs et stoppe l'écoute. Le lendemain, elle cherche à rendre les CD. DM est parti.

Attraction – suspicion / 16 : 18 > 18 : 22

Image pixelisée, plan très serré sur la bouche de Durandet, qui parle de sa relation à la disparue : vidéo YouTube. Nora reprend les écoutes. Elle sursaute à l'arrivée de son fils. Puis, après hésitation lui demande s'il peut partir seul en vacances avec son ami. Il accepte. Elle ferme son ordinateur et lui propose de commander des sushis.

Investissement / 18 : 22 > 20 : 12

Dans son canapé elle poursuit les écoutes de Durandet. Concentration. / Extérieur : DM lui transmet des caisses de documents. Elle : « Il chopait des infos auprès des flics et il les re-balançait aux futurs témoins. » DM la pousse à poursuivre : procès dans un mois. Échange avec Clémence : elle l'interroge sur un certain Philippe. Clémence répond, puis la remercie pour son aide.

Le temps presse / 20 : 12 > 23 : 23

Musique – Accélération du rythme : plans de documents qu'elle surligne, de post-it qu'elle annote, colle au mur, etc. En off, la voix de Durandet qui appelle différents interlocuteurs : nombreux témoins, puis journalistes. Nora ne quitte plus son casque : dehors en fumant, de jour, de nuit, puis en extérieur jusqu'au supermarché. Zoom lent sur le mur chargé de post-it, les voix se superposent jusqu'à ne plus être audibles, la musique devient stridente. – Sonnerie de cour d'assises.

La cour d'assises / 23 : 23 > 25 : 32

Le public se lève. Une voix : « La cour ! » Le juge entre et s'installe. Plan serré sur Nora. Solennité. Viguiier mal à l'aise. Nora observe. Le juge interroge Viguiier sur Hitchcock. Il tente de répondre. Puis c'est à l'accusation de l'interroger.

La rumeur / 25 : 32 > 27 : 09

Enchaînements de commentaires journalistiques sur l'affaire. Les sœurs et mère en interview. Les enfants s'isolent, Clémence enlace l'un de ses frères, tandis que le second observe la foule par une fenêtre. / Hall : Nora rejoint DM, qui lui demande des retranscriptions. L'accusation interroge Viguiier : « Pourquoi avoir attendu si longtemps avant de parler de l'absence de votre femme à vos collègues ? »

Stratégie / 27 : 09 > 28 : 46

Nora rejoint DM à son hôtel, et le suit de la porte de l'hôtel jusqu'à sa chambre, où elle lui fait écouter une sélection d'extraits audio. DM : « Vous en avez combien comme ça ? » / Bar de l'Hôtel : il lui explique : « C'est de la dentelle, votre truc. [...] La règle, c'est une seule phrase, une seule question, et boum ! »

Le clan Durandet : travail de l'ombre / 28 : 46 > 33 : 05

Montage rapide – Répétition des séquences : travail en cuisine, écoutes, transcriptions, impressions de documents bleus remis en main propre à DM : les témoins à la barre se suivent, décrédibilisés par ce que révèlent les écoutes. Rebondissement : l'avocat de la partie civile interroge des témoins vus en terrasse avec Durandet. Clémence sourit à Nora.

Mise au ban / 33 : 05 > 39 : 55

Le père de J. Viguier est à la barre. Il accuse le commissaire de lui avoir proposé un marché. / Sortie d'audience : DM comprend que Nora était jurée dans le premier procès : « A partir de maintenant, vous m'oubliez ! » / Retour chez elle : Nora regarde un reportage. Son fils met en doute sa thèse. / Interrogatoire de Viguier sur le matelas qu'il a jeté. Nora ne peut pas entrer dans la salle d'audience.

Suzy était-elle là le dimanche matin ? / 39 : 55 > 42 : 42

L'interrogatoire de Viguier se poursuit. Il est hésitant. À la sortie du tribunal, ses proches commentent : « Comment les flics peuvent savoir si elle est rentrée ? [...] Ils savent même pas si elle est morte. » Plan serré sur le visage de Viguier.

Et si c'était Durandet le tueur ? / 42 : 42 > 49 : 16

Nora suspecte Durandet d'avoir tué Suzy. Elle interroge Viguier, inspecte sa maison à la recherche d'indices. DM ne prête pas attention à ses suspensions. Elle poursuit les écoutes, et s'arrête sur un élément. Accélération – Impression document bleu – devant le refus de DM, elle demande à Clémence de le lui remettre. Elle reste à l'audience et ne va pas travailler.

La baby-sitter à la barre / 49 : 16 > 56 : 08

La baby-sitter explique à la barre son rapport à la famille, son rapport à Durandet, les traces de sang observées dans la baignoire. DM la questionne, en s'appuyant sur le document : Durandet l'a-t-elle accompagnée chez Viguier ? Nora regarde depuis la salle de visionnage : tension, suspens. Après hésitations, la baby-sitter avoue : il est venu avec elle le mardi.

Erreurs de jugements / 56 : 08 > 59 : 08

Nora rentre chez elle. Bruno est là, furieux et inquiet. Filou la cherchait. En colère, ce dernier lui ferme la porte de sa chambre au nez, alors qu'elle tente de s'expliquer. / Tribunal : elle s'adresse à DM : « C'est pas possible qu'il ne se passe rien... » Réponse DM : « C'est le procès de Viguier, pas de Durandet. »

Le commissaire à la barre / 59 : 08 > 1 : 03 : 30

Le commissaire est à la barre : il témoigne de son ressenti lors de l'interrogatoire de J. Viguier. Regards jetés vers ce dernier. DM : « Donc vous n'avez aucune preuve, juste une conviction. » DM, pour conclure, ironise sur la décoratrice de Durandet qui le soupçonne. L'assemblée rit. DM : « Vous voyez la rumeur ? » Nora, elle, tique.

Folies / 1 : 03 : 30 > 1 : 04 : 48

Chez elle, Nora recherche des documents. Son fils l'interpelle : « Pourquoi il l'aurait tuée, l'amant ? » Nora : « Ça s'appelle un crime passionnel. » Elle lui explique. Vue par la fenêtre de l'extérieur à travers les rideaux, travelling arrière lent. Musique angoissante.

Le calepin, nouvel indice ? / 01 : 04 : 48 > 01 : 08 : 03

Nora insiste auprès de DM : une écoute le relie au calepin trouvé dans le sac disparu pendant 8 jours. DM : les jurés choisiront l'hypothèse la plus convaincante et ce ne sera pas celle-ci, parce que la leur, c'est celle de l'opinion publique depuis 10 ans.

Tentation / 01 : 08 : 03 > 1 : 09 : 15

Nora travaille, c'est la course en cuisine. DM l'appelle, lui demande de retravailler sur les écoutes. Cela demande beaucoup de travail, elle est face à un dilemme. Après avoir demandé une permission, qui lui est refusée, elle abandonne son poste.

Durandet à la barre / 1 : 09 : 15 > 1 : 13 : 29

Nora s'est endormie. Elle est en retard. / Tribunal : Durandet arrive à la barre, décontracté. Il s'explique, puis essaie de discréditer DM qui l'aurait rencontré pour être son avocat. Pause d'audience. DM recherche un CD. Accélération : Nora en fait une copie.

Dégringolades / 1 : 13 : 29 > 1 : 16 : 56

L'audience reprend. DM interroge Durandet sur ses contacts et sur le calepin. L'interrogatoire ne se passe pas comme prévu. L'extrait ne semble pas convaincant. Pause, DM demande à Nora de sortir sa *plus grosse cartouche*. Elle s'empresse de retourner à sa voiture pour chercher des copies, tout en écoutant un message de son fils paniqué. Elle le rappelle tout en se précipitant. Choc contre une voiture. Noir.

Le désastre / 1 : 16 : 56 > 1 : 21 : 00

Nora est observée à l'hôpital. Elle rassure son fils au téléphone. Les commentaires radio semblent disculper Durandet. Elle repasse au tribunal, DM lui demande de préparer les enfants à une condamnation. Elle rentre chez elle où elle retrouve Bruno et Filou, et découvre sa cuisine détruite.

Clémence à la barre / 1 : 21 : 00 > 1 : 22 : 36

Clémence distribue un dessin aux jurés, qui illustre toutes les hypothèses émises après la disparition. Elle dit que ça fait mal de le voir maintenant quand la seule piste suivie « c'est juste ça », en indiquant la piste du meurtre. « Je préfère croire qu'elle n'est pas morte... »

Prouver la culpabilité / 1 : 22 : 36 > 1 : 24 : 38

Montage alterné de l'avocat de l'accusation, qui essaie de convaincre de la culpabilité de Viguier, en parallèle de Nora qui rencontre la décoratrice qui suspecte elle-même Durandet.

Désillusion / 1 : 24 : 38 > 1 : 27 : 02

Nora frappe à la chambre d'hôtel de DM. Elle a le mobile ! DM la renvoie, la pousse. Elle tombe. « Tu es une petite Durandet en puissance ! » Nora reste seule, dans la pénombre, puis repart dans la profondeur du couloir.

Le plaidoyer / 1 : 27 : 02 > 1 : 38 : 02

Long plaidoyer de DM – Silence de la salle.

« Je n'aime pas ce procès. D'abord parce que je suis sans doute la dernière voix d'un homme qui a perdu la sienne. Ensuite et surtout parce que je dois me battre contre l'imagination. [...] Existe-t-il dans ce dossier une preuve de la culpabilité de J. Viguier ? [...] L'intime conviction, dit le texte, est fondée sur la preuve, et l'erreur judiciaire, ce n'est pas un accident. [...] Si vous condamnez dans un dossier sans accusation, alors vous aurez jugé mais vous n'aurez pas rendu justice. » Pendant ce plaidoyer, DM semble s'adresser tour à tour à l'assemblée, aux jurés, aux magistrats, à Nora.

Viguier dit une dernière parole : « Je vous supplie de me rendre ma dignité d'homme pour mes enfants et pour Suzy. »

Le verdict / 1 : 38 : 02 > 01 : 45 : 41

Délibération : attente du verdict (tribunal, couloir). Nora est soutenue par Bruno venu la rejoindre.

Le verdict tombe : il est acquitté. Musique : soulagement, embrassades. Nora s'approche, embrasse Clémence. DM s'approche d'elle en lui posant la main sur l'épaule, elle le remercie, pleure.

Elle sort de la salle d'audience, la main dans celle de Bruno, non sans regarder DM qui est interviewé par des journalistes.

Cartons de fin :

La mort de S. Viguier n'a jamais été établie. En France, plus de 40 000 personnes disparaissent chaque année, dont près de 10 000 disparitions non élucidées.

A l'exception de J. Viguier, définitivement acquitté, aucun des protagonistes n'a été ni inquiété, ni poursuivi.

Inspiré par ce dossier, ce film présente de nombreux aspects fictionnels. Le personnage de Nora et son intime conviction sont totalement inventés.

Générique de fin.

Une vraie histoire

L'affaire Viguiier : quelques faits

Le 27 février 2000, Suzanne Blanch, épouse de Jacques Viguiier, disparaît mystérieusement. Rapidement, les soupçons se portent sur son mari après les accusations de l'amant de Suzanne Viguiier, Olivier Durandet, qu'elle fréquente depuis 1998. Mais après une enquête et neuf mois d'incarcération, Jacques Viguiier est remis en liberté faute de preuves suffisantes. Après deux procès, dont un en appel, il est définitivement acquitté par le tribunal d'Albi le 20 mars 2010. Suzanne Viguiier n'a, quant à elle, jamais été retrouvée.

Extrait de **cineserie.com** : <https://www.cineserie.com/news/cinema/une-intime-conviction-pourquoi-olivier-durandet-a-voulu-faire-interdire-le-film-5509931/>

Dates-clés à retrouver dans le dossier de presse du film : lien en fin de document

Lien complémentaire : <https://www.grands-avocats.com/dossiers/affaire-viguiier/>

Une intime conviction est une fiction inspirée de faits réels. Mais si le film retranscrit les rebondissements et les faits réellement énoncés lors du procès, sans gommer les noms, il s'agit avant tout d'une fiction, qui assume sa part de subjectivité par le point de vue du personnage principal, Nora, qui lui est fictif. Fiction qui permet d'**interroger le réel**, en jouant avec les codes du thriller, pour révéler les dysfonctionnements de la justice française au travers d'une affaire qui en est symptomatique.

Un thriller

La progression narrative dévoile un rythme propre au thriller. Tous les ingrédients sont là : **l'acharnement de Nora** qui, telle une enquêtrice, passe ses nuits et ses jours à fumer en décortiquant la matière à sa disposition ; les **variations de rythme** du montage qui parfois accélère pour nous embarquer dans la course contre le temps qu'elle vit, ou nous laisse spectateur du procès, dans son temps réel, suspendu à chaque seconde qui s'écoule : silence, attente d'une réponse, aveu, confrontations de la cour aux témoins ou à Viguiier... **Course contre la montre, tension psychologique, suspens, quête de vérité, rebondissements** et détails qui ne trompent pas (le mur couvert de post-it en est un exemple). La bande son participe de cette composition haletante : **troubles et tensions musicales**, oscillations et ruptures rythmiques qui jouent là avec les silences, ici avec les éclats de voix, insiste sur l'écoute, la solennité de la cour d'assises ou encore le brouhaha du hall ou des commentaires journalistiques. Un thriller donc, mais **un thriller qui au lieu d'élucider la vérité ne trouvera que du doute**, comme le précise le réalisateur dans le dossier de presse. Le doute : *pas comme une frustration, mais comme une valeur. Ce besoin de vérité est très humain. Mais dans la procédure française, ni la preuve ni la vérité ne sont les enjeux de la défense. Il n'y a que le doute qui compte et qui doit profiter à l'accusé. Ce qui semble une évidence mais qu'il faut rappeler plus que jamais alors que la présomption d'innocence est foulée au pied chaque jour.*

La quête de vérité de Nora s'achèvera à sa chute, dans un couloir, face à Maître Dupond-Moretti.

Une obsession

La progression narrative dévoile en effet également l'acharnement de Nora à vouloir révéler la vérité et prouver son intime conviction. En collaboratrice zélée, elle recherche des preuves contre Durandet, l'amant. Et si sa **recherche obsessionnelle de la preuve** va avoir son incidence sur le déroulement du procès – elle est d'une aide précieuse pour l'avocat, qui dans un mouvement de va-et-vient, tour à tour la repousse, l'accepte ou retourne la chercher, ce n'est que pour finalement arriver au non-lieu de ces accusations contre Durandet, et démontrer **le danger des certitudes dans l'action judiciaire**. Nora représente l'antithèse du plaidoyer de Dupont-Moretti, qui prônera le doute et qui mènera finalement au verdict : l'acquittement de Viguié, tant attendu par Nora.

Nora qui, portant le flambeau de la présomption d'innocence, va finir par la piétiner en accusant un autre homme sans plus de preuves que ce qui vaut au premier de comparaître devant la cour d'assises. Je suis parti de cette idée que la plaidoirie finale s'adresserait autant à Nora qu'aux détracteurs de Jacques Viguié.
> Antoine Raimbault – propos extraits du dossier de presse

Dupond-Moretti lui-même lui dira : « Tu es une petite Durandet en puissance. » Elle est devenue ce qu'elle cherche à combattre. Et ce n'est pas la première fois que le film dresse ce parallèle entre Nora et Durandet. Lors d'un échange téléphonique, on entend ce dernier se plaindre de ne plus pouvoir dormir dans sa chambre, ce qui l'amène à dormir désormais dans le canapé. À l'image alors, le canapé de Nora, lui-même revêtu d'une couverture, apparaît comme une illustration de ce dont il témoigne. **Elle partage cette réalité avec Durandet, d'un déplacement de soi**. Cet acharnement l'éloigne en effet d'elle-même, et de ses proches. **Plus elle avancera dans le procès, plus elle s'éloignera de son fils**. Cela commence avec le fait de ne pas l'accompagner en vacances au début du procès, pour aboutir en fin de film à un abandon total du foyer (au sens propre comme au figuré : la cuisine qui a pris feu, ses absences répétées). Nora s'est enfoncée petit à petit dans cette croyance, jusqu'à s'éloigner d'elle-même. Sa dernière tentative à convaincre Maître Dupond-Moretti de son intime conviction, en le réveillant en pleine nuit, est le reflet de cet aveuglement. Après qu'il l'ait repoussée, elle reste seule dans la pénombre du couloir. C'est fini. Sa quête s'arrête là. Elle fait demi-tour, repart dans la profondeur de champ, rebroussant chemin dans les dédales de sa certitude. Plus loin, la lumière.

Cette image d'un parcours souterrain, labyrinthique, s'insinue lors du 1^{er} appel de Maître Dupond-Moretti alors qu'elle regarde son fils jouer au rugby. Filou l'observe s'éloigner (1^{er} signe d'un déplacement d'intérêt), puis elle s'isole en haut d'une cage d'escalier et descend de quelques marches. En haut du plan : la lumière extérieure ; en contrebas : la pénombre de l'escalier. Elle nous apparaît en contre-plongée, entre deux étages, prête à s'engager dans la pente. Son parcours commence là, et s'achèvera dans ce couloir d'hôtel, interrompu par ce dernier refus de Dupond-Moretti de faire sien sa croyance. Elle s'est engouffrée dans cette mission, tournant le dos à sa réalité. **L'obsession de Nora, est presque malade. Elle semble dépendante aux écoutes et au spectacle du procès**. Son investissement semble de plus en plus important, et malgré certains signes de **dislocation de sa vie intime**, elle persiste. Refoulée par l'avocat, elle insiste. Elle se fait balloter entre son désir de prouver la culpabilité de Durandet et les rejets de l'avocat. Lorsqu'elle semble enfin avoir abandonné, il la relance pourtant dans un dernier appel. Il lui demande de reprendre les écoutes : la tentation sera trop grande, elle ne pourra résister, jusqu'à la chute finale (une double chute en fait : l'accident, le danger de son obsession ; et la chute dans le couloir, symbole de la disgrâce). Une scène semble insinuer cette aliénation. Alors qu'elle tente d'expliquer à son fils les mécanismes d'un crime passionnel, la caméra recule. De l'extérieur et de nuit, on les observe à travers la fenêtre, derrière un rideau. Alors que nous nous éloignons, une musique angoissante se déploie. Un danger semble s'immiscer. Pour la première fois, une distance entre nous, spectateurs, et Nora semble s'installer. Nora se passionne pour cette affaire, son addiction grandit : une obsession malsaine.

À deux reprises, son image se reflète dans le miroir (lors de la première écoute à l'hôtel et lors d'un refus de Dupond-Moretti de croire à sa thèse : reflet dans une vitre). À deux reprises, il déforme son visage. Elle devient étrangère à elle-même. Le film raconte ainsi le parcours de ce personnage qui va se confronter à

la justice, et se perdre dans les méandres de son obsession. Un cheminement qui s'annonce difficile dès le premier contact, à l'image des marches qu'elle doit gravir en début de film pour aller à la rencontre de l'avocat et le convaincre de défendre Jacques Viguier.

Si elle se perd en chemin, on s'y attache pourtant, et on l'accompagne dans son combat. Ce personnage fictif permet en effet au réalisateur de nous embarquer, nous spectateurs, dans son point de vue. On la soutient. Elle nous devient familière. Il s'agit bien de montrer les mécanismes de sa *folie*, tout en restant en empathie avec elle. De montrer que cette mécanique est humaine. On se laisse emporter dans ses suppositions, dans sa quête de vérité. On partage ses doutes, ses dilemmes, son stress, son attention au procès et son envie de savoir. D'une certaine façon, elle permet de donner à voir une vision opposée de celle véhiculée dans l'opinion publique pendant des années. Elle équilibre la balance. Mais jusqu'à un certain point seulement, puisqu'au-delà du suspens, le malaise s'accroît. Les signes de la dégradation de son intimité (relation à son fils, son amant, son travail, jusqu'à son état physique) nous amènent à souhaiter que cela s'arrête. Cette obsession, cette intime conviction est malsaine. Et après nous avoir embarqués dans cette croyance, le film la déconstruit. Et c'est bien à cela que le film travaille. Comme l'indique son titre, avant l'affaire Viguier, il s'agit d'**étudier la mécanique de la construction d'une intime conviction, à laquelle le code pénal consacre un article**. Les deux convictions qui s'affrontent dans le film, seront finalement annihilées. Aucune preuve. Aucune certitude. Aucun corps. Le doute persiste. Viguier, lui-même, reste mystérieux. Et après le soulagement de l'acquittement, le dernier regard de Nora vers Maître Dupond-Moretti à la sortie du tribunal, qui est aussi le dernier plan du film, laisse lui-même deviner une hésitation.

On ne connaîtra pas la vérité, mais justice a été rendue.

La rumeur

La rumeur tient également une place importante dans la mécanique du film. Elle est l'**ingrédient nécessaire à la construction de l'opinion publique**. Dès la 1^{ère} séquence, la bande sonore semble lui donner corps, en se propageant sur les toits de la ville et le long des façades aux sons des commentaires journalistiques. Bien entendu, elle s'incarne également par **les échanges téléphoniques** de Durand et qui la diffuse à tout venant. Mais **les médias** ont également leur rôle à jouer : plans serrés sur des journalistes à l'audience, commentaires journalistiques en off, arsenal de caméras, interviews des sœurs et de la mère de Suzanne Viguier, reportages télé, jusqu'à la fin du film où le regard de Nora ne peut accrocher celui de Maître Dupond-Moretti accaparé par les journalistes : les occurrences sont nombreuses. Médias qui participent donc de ce colportage. La rumeur s'insinue partout, jusque sur le lieu de travail de Nora où des clients partagent leurs opinions, jusque sur l'écran de télévision dans son appartement. C'est contre cette rumeur que Nora d'abord, l'avocat ensuite, vont se battre. Nora en tentant de proposer une autre version des faits, appuyée, elle, de preuves concrètes. Mais faute d'en trouver de suffisamment tangibles, elle tentera de convaincre Maître Dupond-Moretti de son hypothèse, à l'image du commissaire qui n'a contre Viguier qu'une certitude personnelle. La tâche revient alors à l'avocat. Dans son plaidoyer, il s'y attaquera en tentant de vaincre les convictions des uns et des autres, pour faire entendre les faits. Et c'est à tous qu'il s'adresse : magistrats et jurés, mais aussi Nora, et nous-mêmes, spectateurs. Il doit combattre cette rumeur, cette opinion publique qui voit en Viguier un tueur, sans preuves évidentes, sans certitude que sa femme soit seulement morte.

Le vrai sujet du film n'est ainsi pas tant l'affaire Viguier, mais plutôt la question de la distance, et du *doute raisonnable* nécessaire à un bon fonctionnement judiciaire. Le film interroge avant tout le fonctionnement de la justice française, le rôle de chacun dans la procédure (magistrats, avocat, enquêteurs), tout en dévoilant l'incidence médiatique sur le déroulement d'un procès équitable.

Le film respecte scrupuleusement ce qui s'est dit aux audiences et dans les écoutes téléphoniques. De l'affaire, nous n'avons rien eu besoin d'inventer. Tout est vrai. Faut de preuve, la vérité judiciaire s'est ici essentiellement bâtie sur la rumeur et la calomnie. Qu'il est aisé de façonner un coupable à partir de sentiments et de fantasmes ! Parce que la nature a horreur du vide, que justice doit être rendue et qu'il faut un coupable, on ne peut faire autrement que de se forger une intime conviction. On se raconte une vérité qui paraît logique, rationnelle, satisfaisante, et peu importe que d'autres doutent, peu importe l'absence de preuve, une fois qu'elle s'est insinuée, la conviction emporte tout. C'est précisément de cette mécanique obscure que le film traite : l'emprise de la conviction sur la raison. UNE INTIME CONVICTION n'est pas un film à thèse. Les questions m'intéressent infiniment plus que les réponses. L'enjeu est bel et bien d'amener à la réflexion.

> Propos d'Antoine Raimbault – extraits du dossier de presse

Déconstruire : observer – écouter

Des éléments d'analyses plus concrets peuvent être proposés aux élèves à la suite de la projection.

La caractérisation de Nora

Proposer aux élèves de dresser un portrait de Nora. Quelques éléments identifiables :

> Une mère célibataire : qu'est-ce que cela peut traduire ? Sa solitude ? Importance de Bruno pour la soutenir en fin de film ; elle se prend d'affection pour une autre femme, Clémence qui a perdu sa propre mère ;

> Une femme mystérieuse : on ne connaît pas tout de son histoire ; attitude/jeu : visage fermé/concentré, sourires crispés ; mais une femme sympathique (ses rires avec Bruno et Filou en début de film, son attention à Filou) et engagée ; etc.

> Un électron libre : elle n'a pas de comptes à rendre, pas de rôle officiel dans la procédure, elle n'est pas du métier et n'a pas intégré les mécanismes de la machine judiciaire, elle travaille dans l'ombre.

> Une cuisinière :

- souci du détail, importance du tempo, la maîtrise de son art (référence à des paroles de Dupond-Moretti sur l'enquête : « C'est un travail d'orfèvre. ») ;
- plat de charcuterie apporté à l'hôtel alors qu'elle vient d'annoncer qu'elle est cuisinière : elle est la bonne personne ;
- la rapidité d'exécution : efficacité, elle va droit au but : expéditive avec la serveuse = son objectif avant tout → dès le départ, présentée comme une femme qui ne met pas la forme (sa relation à Bruno, son engagement, elle crie quand elle se fait klaxonner par un automobiliste impatient, sa position quand elle regarde le match de rugby de son fils = elle n'est pas en retrait comme les autres parents/spectateurs, etc.).

> Ses motivations :

- jurée du premier procès : son propre jugement mis en doute par le procès en appel, en fait-elle une affaire personnelle ? Cela justifie tout au moins sa connaissance du dossier ;
- sa relation à Clémence : elle se sent missionnée et justifie son investissement par sa proximité à la jeune femme ; en pointillé, le film maintient le lien entre ces deux personnages féminins : de nombreux regards de l'une à l'autre ; une identification de Nora à la jeune femme, devenue l'unique femme du foyer Viguier et une projection possibles : une jeune femme orpheline de mère ;
- une relation de dépendance au procès et à Dupond-Moretti : rapport d'aversion-fascination à Durandet, une relation ambiguë à Dupond-Moretti (va-et-vient, besoin réciproque l'un de l'autre pour mener à bien la défense de Viguier, le deal des papiers bleus par la fenêtre de la voiture) ; une dépendance au spectacle du procès (l'écran dans l'écran quand elle se retrouve dans la salle de visionnage) ;
- comme tous les personnages du film, elle assume une part de mystère sur sa vie et ses motivations.

Il peut également être demandé aux élèves de repérer les signes de dégradation de sa vie personnelle.

La relation Nora – Dupond-Moretti

Comme évoqué précédemment, dans un mouvement de va-et-vient, Nora est ballottée entre les rejets de Maître Dupond-Moretti et ses signes de confiance. Elle doit d'abord le convaincre, et quand confiance est acquise, un premier signe avant-coureur laisse présager une rupture. Elle est bloquée aux portiques de sécurité, alors qu'il rejoint la salle d'audience. Ne serait-elle pas en dehors de tous soupçons ? Il faudra peu de temps pour qu'il la renie, découvrant qu'elle a omis de lui dire qu'elle était jurée au premier procès.

Elle n'aura de cesse tout au long du récit de le convaincre et d'insister pour gagner sa confiance. Nora incarne d'une certaine façon la justicière prête à tous les débordements pour faire naître la vérité. Dupond-Moretti, lui, incarne la distance, le pragmatisme. Il est l'évaluateur, celui qui valide ou non ses arguments. Leurs accords et désaccords vont s'accroître tout au long du chemin de Nora, et participer de sa perte de repères. **Il y a conflit entre la recherche de vérité (elle) et le doute (lui)**. Leur relation est par ailleurs déséquilibrée : le tutoiement de l'un quand l'autre maintient le vouvoiement, en est un exemple.

> Étudier la séquence de leur première rencontre : 04 : 25 > 06 : 30

La construction de cette première séquence, symbolique de leur relation, peut être intéressante à observer avec les élèves.

Nora gravit les marches d'une institution, aucun air dans ce plan : l'ascension prend toute la place dans l'image. Elle attend l'avocat et l'interpelle à sa sortie. Ils sont éloignés de nous, tels des anonymes, puis ils se rapprochent de la caméra. Nora se présente et suit l'avocat, qui sort une première fois du champ de la caméra, Nora et l'objectif le rattrapent : il y a méprise, elle n'est pas journaliste, elle lui demande de reprendre l'affaire. Changement de plan, l'avocat s'arrête un instant : les personnages apparaissent alors de face. Questions-réponses : il refuse et part à nouveau, laissant Nora seule à l'image. Mais le plan suivant les réunit une nouvelle fois. Nora ne le lâche pas. Nouvel arrêt de sa part, Nora espère, il repart, la laissant plantée là.

Plan intérieur voiture. Dupond-Moretti écoute la radio, elle vient toquer à sa fenêtre, puis entre dans sa voiture. Il s'agace et la fait sortir. Le dossier qu'elle tentait de lui remettre est resté à l'intérieur.

Tout y est :

- les variations de rythme dans les déplacements de Dupond-Moretti, d'abord pressé, puis attentif, puis expéditif : il fait une pause, soupèse l'argumentaire, et finalement repart/rejette ;
- l'insistance de Nora, qui vient le chercher jusque dans son intimité, ici sa voiture, mais plus loin, elle le suivra jusque dans sa chambre. Il lui dira également : « Vous n'allez pas me suivre jusqu'aux toilettes ! » ;
- le va-et-vient de leur relation : les sorties et entrées de champ de Dupond-Moretti, à l'image de ses rejets ou accords de confiance ; Nora qui retourne à la charge malgré le refus ;
- le dossier resté dans sa voiture : symbolique de ce qui les liera, des documents qui noueront leur relation de dépendance.

Un rapport de dépendance les unit. Si l'addiction de Nora aux écoutes est grandissante tout au long du film, jusqu'à sa déchéance, elle est également dépendante de l'avocat, qui seul peut défendre sa thèse. Ce papier bleu, transmis de main en main, à la fenêtre d'une voiture, telle une drogue remise à la sauvette, est ce qui les relie. Dupond-Moretti, lui-même, malgré ses rejets, va la relancer à deux reprises lorsqu'elle aura abandonné. Il a lui aussi besoin d'elle.

L'obsession

> Repérer les signes de dépendance de Nora à l'affaire

De nombreux éléments ont été cités plus haut, en voici quelques nouveaux :

> La séquence intitulée dans ce dossier **Le temps presse** montre une diffusion des écouteurs dans tous les espaces de sa vie privée. Bien entendu, il s'agit de montrer le compte-à-rebours (il reste un mois avant le procès). Mais Nora semble ne plus pouvoir s'en passer : elle porte les écouteurs jours et nuits, dehors, au supermarché, etc. Elle ouvre rapidement le vide-poches de sa voiture, comme on l'ouvrirait pour y prendre des cigarettes, pour y prendre ses écouteurs...

> Le symbole de la cigarette très présente dans le film : si elle témoigne du stress, de la lutte contre la fatigue, elle participe également de cette idée de dépendance, d'obsession qui s'insinue chez Nora...

> Les réactions et regards de Nora lors du procès : en haleine, absorbée par ce qui se passe, telle une spectatrice face à un écran ;

> Etc.

> Aversion / fascination

Observer la construction des deux premières occurrences de Nora en situation d'écoute téléphonique, et leur évolution.

14 : 00 > 16 : 18

La première occurrence, très lente, commence dans le noir complet (seul le son de la conversation téléphonique remplit l'espace). Alors que la caméra s'approche de Nora, la luminosité s'accroît, jusqu'à ce que le reflet de Nora nous donne à voir un visage déformé et qu'elle rejette ses écouteurs. L'idée de la suspicion de Durandet semble déjà s'immiscer en elle. Le dégoût semble l'envahir, mais le film suggère déjà une aliénation (reflet déformé).

16 : 18 > 18 : 22

La séquence d'écoute suivante, à l'inverse, met en scène déjà son obsession. Le 1^{er} plan serré sur la bouche de Durandet, pixelisé par le grossissement de l'image, dévoile, si ce n'est une fascination, tout au moins une focalisation excessive. Les écoutes téléphoniques remplissent tout l'espace sonore, ne laissant aucune place à la réalité qui l'entoure. Son fils la fait sursauter en s'approchant d'elle.

> Repérer les signes qui dévoilent la rupture de Nora avec sa réalité, ainsi que leur progression :

Nombreux exemples cités plus haut :

> La relation à son fils : regard de son fils au match de rugby ; les vacances annulées ; son fils face à la télévision, seul (contrairement au début du film) alors qu'elle est face à son ordinateur ; inserts de photos de ce dernier quand elle est absorbée par ses écoutes ; oubli de ses affaires de sport dans la voiture ;

> La relation à Bruno : les regards de Bruno vers Nora : un regard interrogatif, inquiet, agacé ; ses signes d'agacement (petites piques au départ : « Alors, ces vacances ? », puis sa colère après avoir vu son « mur de psychopathe ») ;

> Le son des bandes audio qui occupe tout l'espace sonore (pas de bruitages extérieurs, aucun son de sa réalité ne filtre) : sursaut quand son fils s'approche d'elle ;

- > Les signes d'enfermement : image du tunnel cité plus haut ; resserrement des plans sur son visage, ses mains, son ordi (le décor qui occupe de moins en moins d'espace dans le cadre, elle est obnubilée par les écoutes) ;
- > Les reflets déformés de son visage ;
- > Les flous : flou sur la porte quand elle abandonne son poste au restaurant ;
- > La cuisine : symbole de l'abandon du foyer ;
- > Etc.

Thriller : les variations de rythmes

> Le clan Durandet / 28 : 46 > 32 : 14

Certaines séquences sont très rythmées, tel que ce passage à la barre de témoins proches de Durandet.

Observer la construction de cette séquence. Qu'est-ce qui crée un sentiment d'accélération ? De tension ? De course contre le temps ?

- > Découpage, valeur et durée des plans : de plus en plus courts ;
- > La place et l'évolution de la musique et des bruitages : rythmique, accentuation, chute, une tension qui monte ;
- > La répétition de la trame narrative (Nora au travail > maison : transcriptions > transmission documents à Dupond-Moretti > témoins à la barre) et son évolution (une accélération) ;
- > Evolution du mouvement : de l'image (panoramiques, travellings), et dans l'image (mouvements des personnages) ;
- > Les ellipses temporelles de plus en plus importantes ;
- > Accessoires : feuilles de commandes au restaurant qui s'arrachent en parallèle des témoins décredibilisés ; feuilles bleues comme repère visuel, leur importance dans le déroulement du procès, etc.

Observer comment Nora est présentée comme une femme de l'ombre (on découvre son travail acharné, mais elle n'apparaît que comme une anonyme dans le procès) : importance des feuilles bleues comme repère visuel, qui sont passées de main en main à la fenêtre de la voiture, sans que l'on voie son visage.

> En opposition à cette séquence, observer l'interrogatoire de la baby-sitter (49 : 16 > 56 : 08)

Comment est créé le suspens ? Observer :

- > La durée de la séquence et son découpage : pas d'ellipse temporelle, l'interrogatoire en intégralité ;
- > La bande son : pas de musique, la place des silences qui nous laissent nous, spectateurs et personnes de l'auditoire, dans l'expectative ;
- > Valeurs de plans, placements de la caméra :
 - petit à petit, rapprochement du visage de la baby-sitter ;
 - la mise en scène des paroles de Dupond-Moretti : placement de la caméra par rapport à son objectif : faire parler la baby-sitter et/ou toucher l'auditoire...
 - comment Dupond-Moretti et la baby-sitter sont placés au centre de l'attention : variation des points de vues, placement dans la salle (une circulation de la caméra), plans sur les visages des personnes de l'auditoire : la famille, mais aussi journalistes et inconnus...

> La trame narrative : par exemple l'avocat de l'accusation et le Président qui tentent d'interrompre l'interrogatoire, le haussement de ton de Dupond-Moretti, et le changement d'orientation = le Président qui finalement appuie la défense : « Madame, il y a des moments de vérité dans la vie. » ;

> Le placement de Nora, à l'extérieur de la salle :

- voit l'audience à travers un écran : un écran dans un écran = le spectacle de ce qui se passe, les feuilles bleues qui la relie à l'intrigue ;
- Nora par ailleurs redevenue une anonyme dans l'intrigue du procès ;
- valeurs de plans : de plus en plus serrés sur son visage : la tension (l'attention) qui monte.

De même, si on observe ces deux séquences du point de vue de Nora, sa vie privée est elliptique, morcelée. Seule la salle du tribunal s'inscrit dans le présent. Son intimité, elle, s'installe dans un ailleurs.

Pour aller plus loin

<https://www.memento.eu/un-intime-conviction/>

Dossier de presse :

https://distribution.memento-films.com/wp-content/uploads/2020/06/une-initme-conviction_DP.pdf

Exercice comparatif procès à la française, procès à l'anglaise :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/dans-le-pretoire/proces-a-la-francaise-vs-proces-a-l-anglaise-petit-exercice-comparatif-5667383>

APRÈS LA SÉANCE

Rédaction d'une critique

(fiche de méthode : http://www.cinemaparlant.com/fichesactivites/ft_redigercritique.pdf)

- un très court résumé du film
- un jugement, argumenté : parler d'images et de sons précis pour justifier son avis
- construire le texte : aller du moins important au plus important
- expliquer ce qu'on peut retenir du film : qu'avons-nous appris ? que peut-on en penser ? pourquoi ?

Écriture d'invention

Choisir le point de vue d'un inconnu de l'auditoire, convaincu de la culpabilité de Jacques Viguier, ou d'un autre, convaincu de son innocence. Lui faire commenter sous forme d'article les réactions de Jacques Viguier au cours du procès.

Le même exercice peut être répété au sujet d'Olivier Durandet.

Choisir une séquence où Nora semble introspective, telle que la scène d'introduction où elle observe Clémence par exemple, et écrire sa pensée.

Remake

Choisir une séquence, en faire le storyboard, ou le remake, en respectant le découpage, les valeurs de plans.

Il est également possible de rejouer la scène avec des élèves-acteurs et des élèves-opérateurs, sans matériel vidéo, les seconds imaginant le placement de la caméra et les cadrages à l'aide d'un cadre en carton qui peut être déplacé en fonction du plan et du mouvement attendu.

Choisir une séquence : en refaire la bande son, en reproduisant la composition musicale, les textes et intonations des comédiens, les bruitages.